



Compte-rendu du CSE du 26/03/2024

CSE
COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE



Le 28 mars 2024

Retrouvez-nous sur notre
site internet :



SCANNE-MOI

Vous y trouvez nos tracts,
les accords et pouvez nous
transmettre vos questions

- **Premier CSE animé par Mme. CRISTINI (à qui la CFDT souhaite le meilleur), après le départ pour le moins précipité de M. BALBI. L'interprétation de ce qui ressemble à une fuite va bon train. Le marché du travail reste libre : Il aura sans doute « décidé de manière unilatérale d'un parcours professionnel » moins contraint par des mandats de plus en plus sombres et avilissants !**

- **Sécurité :**

Bilan 2023 = 231 faits accidentels dont 18 trajets (140 AM + 91 Co-traitants).

TF sur 2 mois/2024 : 2,8 AM et 0 Entreprises pour un TF global de 1,8

Le déploiement SAFE à la cokerie sera suivi des HfX et du TAB (Aciérie en fin d'année).

- **Situation de marché :**

ATONE, les commandes ne rentrent pas et les importations nous pénalisent.

Prix de base Italie autour de 680 €/T

Le Spread à 275 €/T est de nouveau à la baisse, même si les prix des Matières Premières le sont aussi.

Situation Industrielle :

Le Service aux Clients « en dents de scie » du fait des pertes de fiabilité de l'Aciérie

Cokerie sur « Batterie 1 + Batterie 2 » à 28h de cuisson.

Perte 20 KT à l'aciérie : 70 % causes internes + 15 % arrêt busillon HF2 + 15 % perte Energie du 9/02.

Nous coulons 6100 T de fonte/jour ; l'objectif est d'aller à 6500 T si l'aciérie est en mesure de les prendre.

Perte 12 KT au TAB pour manque brames.

Parte décapage 10 KT manque fiabilité interne (régé Rutner et rupture câble Accu)

La CFDT ne reviendra pas sur les causes évidentes de ces instabilités / pertes de fiabilité sans fin (les budgets de maintenance sous contraintes permanentes quoiqu'en dise la Direction).

Elles sont le fruit d'un raisonnement purement financier qui fait constamment la preuve de sa cupidité :

- **Je réduis tous les coûts dont ceux de la maintenance au prétexte « qu'on ne peut pas se permettre autre chose lorsqu'on ne gagne pas d'argent »**
- **Je tente la formule magique « nous pouvons faire mieux avec moins »**
- **Je compte enfin sur la résilience de chacun et le retour à de meilleurs auspices.**

Nous ne savons désormais plus combien de conditions il faudrait remplir pour redémarrer le HF1 et entrevoir le retour de l'espérance.

Voici les quelques handicaps à franchir que cite aujourd'hui la Direction :

- 1) Retrouver la fiabilité de l'aciérie (budget STEEL FIAB de 2 M€ hors maintenance nous dit-on et sans compter la prestation EFESO de plus d'1 M€ à ce jour). Cela sous-entend que l'Aciérie soit capable de réaliser tous les produits qui font de Fos le fournisseur incontournable de certains clients, qu'elle soit capable de volumes de production à 33-34 coulées (20 actuellement) et dont la fiabilité permette de réduire encore la fonte à terre (4400 T en février).
- 2) Retrouver un marché dynamique avec des prix rémunérateurs et des volumes garantis dans le temps
- 3) Obtenir les autorisations internes (Comité d'Investissements ArcelorMittal « IAC ») pour le revamping de notre HF1 (7-8 M€) dont le groupe juge que c'est encore trop tôt sur la base des points 1 et 2 précédents. Quand bien même nous aurions ces validations, l'intervention technique prendrait 3 mois encore.

Résultats Environnementaux :

Toujours aucune communication (7 mois sans aucun chiffre ni débat)

On nous renvoie en avril prochain, date du rapport annuel que l'entreprise est tenue de soumettre à l'Administration : **Toujours aussi peu de transparence ce qui n'est pas de nature à retrouver la confiance.**

Réponses aux questions Cfdt et informations à retenir :

- la décarbonation et la communication à ce sujet :

En dehors du four poche, quoi d'autre dans l'immédiat ? → Nous entendons et lisons désormais :
« pourquoi se précipiter quand il y a autant d'incertitudes techniques... ».

Alors que le projet de four à arc (EAF) ne s'entrevoyait qu'en 2027-2028 au meilleur des cas, sur quoi pouvons-nous compter pour abattre le CO₂ (et les Gaz à Effet de Serre) ?

Les seules réponses que nous pouvons trouver dans les interventions de la Direction :

- L'extinction définitive des 36 fours à coke de la Batterie 2.
- La combustion de gaz naturel en substitution pour faible part, de coke/charbon dans le HF2.
- **Une marche à 1 seul HF qui s'éterniserait sur 2025-2028 « sauf périodes d'embellies du marché »**
Il faudra tout de même revampier le HF2 (staves de rang 1) en 2026 et/ou passer sur le HF1 après sa remise en état (7-8 M€).

Au passage, nous apprenons l'existence d'une « phase 2 » plus lointaine pour le revamping du HF1 et de ses équipements, qui pourrait permettre de passer le cap de 2030 pour un coût estimé à ≈70 M€ (l'usine fonctionnerait alors avec 1 EAF + 1 HF jusqu'à ???).

- la productivité

La **CFDT** indique en séance qu'elle s'opposera à toute intention brutale de la Direction de « faire de la productivité si notre marche à 1 HF devait durer » !

Qu'il s'agisse de décarbonation ou changement de process, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Parcours Professionnels doit être ANTICIPEE.

- Arrêt Annuel du TAB

Les salariés de maintenance du TAB demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de ne pas placer l'Arrêt Annuel du TAB en juillet/août, ...

La Direction répond qu'avancer d'une semaine ne va pas avec l'arrêt du finissage ; d'autre part les engagements avec les Entreprises seraient déjà pris.

Pour la **CFDT**, l'arrêt d'un HF ne profite donc à personne !

Si 2025 devait être la copie conforme de 2024 (marche à 1 HF), la Direction est d'ores et déjà informée que cette demande doit être prise réellement en considération pour l'organisation du travail en 2025 au TAB.

- les bornes électriques pour VL (110 / 120 unités prévues sur le site)

Les réflexions de la Direction et la mise en œuvre s'éternisent.

L'entreprise doute-t-elle aussi de la mobilité décarbonée ? Une réflexion à laquelle doivent participer les organisations syndicales doit s'organiser à compter de mai 2024. Parmi les sujets à l'ordre du jour : les tarifs/forfaits car cela ne sera pas gratuit non plus !

- La salle de sport

La **CFDT** demandait une ouverture plus large en semaine et Week-End. **Nous obtenons une ouverture jusqu'à 22h30 en semaine.**

- RÉGIME 5 X 12 h

Extension du régime de travail 5 X 12. La **CFDT** demande l'ouverture des discussions pour la mise en place d'une période d'essai de 3 mois, pour les mainteneurs de la cokerie, les mainteneurs du train à bandes, les mainteneurs de l'Aciérie, à la PGB, à la Logistique, à STM et pour les agents du Traitement Gaz à la cokerie.

La réponse est invariablement la même : « nous avons déjà répondu à cette question ».

La remise en question de l'existant n'est pas le propre d'une Entreprise que l'on sait sclérosée, conformiste et directive sur la question sociale. **On discute et on progresse ici autant qu'on décarbone : peu, trop peu !**

- Télétravail et travail à distance

La **CFDT** porte la revendication des salariés en télétravail pour au moins 2 jours de Télétravail ou la possibilité de cumuler 1 jour de Télétravail plus 1 jour de travail à distance par semaine.

Fin de non-recevoir. Néanmoins il est confirmé que la prise de CP/RTT est compatible avec le pointage du télétravail la même semaine.

- Indemnités de transport des ETAM

La **CFDT** réitère sa demande déjà exprimée lors des CSE depuis avril 2023 : Ouverture d'une négociation pour la Société ArcelorMittal Méditerranée afin :

- D'augmenter immédiatement les frais kilométriques de transport des ETAM de 5 %
- De définir un plan pluriannuel visant à faire remonter les indemnités de transport des ETAM pour réduire l'écart avec celles des Cadres

Les négociations s'engageront en mai 2024... Espérons que la Direction ne revient pas sur sa parole d'avancer sur cette revendication **Cfdt** de longue date.

- Données sociales intéressantes

Effectif moyen 2024 : CDI = 2491 (2417 ETP) et CDD = 5 (5 ETP)

Effectif moyen 2024 : intérim = 129 (**malgré la marche à 1 HF !!!**)

Apprentis = 96 et contrat pro = 11

Stagiaires = 2

Co-traitance = 1070

Entrées février = 13

Démissions février = 9

Retraite = 7

Absentéisme = 6%

CTV = 35 candidats attendus (50 l'année dernière). Même protocole et conditions de recrutement

Embauches = Seulement 38 recrutements autorisés pour le 1^{er} semestre. Priorité à la maintenance et au remplacement des démissions

- Accident du travail du 20/09/2023 (ADF – cage R6 du TAB)

N'ayant pas pu obtenir cette information en CSSCT, les élus **CFDT** demandent le rapport de contrôle réglementaire du palonnier défectueux.

La **CFDT** demande la présentation en CSE, par les membres de la CSSCT, d'un point d'avancement de l'enquête CSSCT sur cet accident.

La Direction se contente de répondre que l'organisme de contrôle œuvre ce jour sur le palonnier pour compléter son rapport (**juste aujourd'hui... bizarre...**) et qu'une enquête CSSCT a démarré (**ça on le savait déjà, c'est la Cfdt qui l'a provoquée**).

- Caméras des ponts de halles du Parc à Brames

L'état des caméras de la halle 3 sur le pont 402-714 ne permet plus d'avoir la vision nécessaire pour manutentionner les brames en toute sécurité : le risque est de mal saisir la brame et qu'elle se décroche et tombe de hauteur lors du déplacement du pont. Ce danger dure depuis maintenant plus de deux ans.

La **CFDT** demande la présentation d'un planning de remise en conformité des 4 caméras de contrôle de prise de brames pour cette halle ainsi qu'un état des lieux des caméras des 2 autres halles, qui présentent aussi des défaillances.

La **CFDT** souligne une intervention **très satisfaisante**, qui sera étendue comme nous le demandons.

Vos élus **Cfdt** suivent avec persévérance l'avancement de vos demandes.

N'hésitez pas à contacter vos représentants **Cfdt** au 04-42-47-**29-81**

Boîte e-mail : fo.cfdt@arcelormittal.com

site internet : www.cfdt-metallurgieprovence.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Vous
informer

Vous
écouter

Vous
défendre

Vous
conseiller